

DP02625220V0150

Date de dépôt : 15/12/2020

Demandeur : AZZOPARDI Robert  
15 Rue De Provence  
26800 PORTES LES VALENCE .

Pour : Abri ouvert et couvert  
**Adresse terrain : 15 Rue de Provence**  
**à PORTES LES VALENCE**

**ARRETE DE RETRAIT N° 23-107**  
**D'UNE AUTORISATION DE DECLARATION PREALABLE**  
**AU NOM DE LA COMMUNE DE PORTES LES VALENCE**

Le Maire de PORTES LES VALENCE,

Vu la déclaration préalable n°DP02625220V0150 déposée le 15/12/2020 par Mr AZZOPARDI Robert, demeurant 15 Rue De Provence 26800 PORTES LES VALENCE, déclaration accordée le 18/01/2021 pour des travaux situés au 15 Rue de Provence à PORTES LES VALENCE.

Vu l'objet de la déclaration, à savoir : Abri ouvert et couvert

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé en date du 06 février 2017 et modifié le 18/11/2019 ;

Vu le courrier de Mme/Mr AZZOPARDI Robert en date du 08 /03/2023 indiquant qu'il ne donne pas suite à la décision susvisée ;

ARRETE :

**ARTICLE UNIQUE :**

L'autorisation accordée initialement en date du 18/01/2021 est RETIREE.

Fait à Portes Les Valence, le 09/03/2023

P./Le Maire,

L'Adjoint à l'Urbanisme

Antonin KOSZULINSKI



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*

**Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.**  
A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.